

SCP CABINET MERCIÉ – Avocats associés
29, rue de Metz à TOULOUSE – Tél. 05.34.45.54.01.

A VENDRE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 A 14 HEURES
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE
SITE DEVILLE – 6 RUE ANTOINE DEVILLE – SALLE PASTEL

UNE MAISON EN COPROPRIETE A TOULOUSE (31200)
“LES VILLAGEOISES D'URBAIN VITRY
16 IMPASSE URBAIN VITRY & 33 RUE AUGUSTIN DASSIER

MISE A PRIX : 30.000 €

A LA REQUETE DE :

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES « LES VILLAGEOISES URBAIN VITRY », sis 16 Impasse Urbain Vitry & 33 Rue Augustin Dassier à TOULOUSE (31200), représenté par son Syndic la SAS SOGEM, SAS au capital de 48.960 €, dont le siège social est sis 44 Allée de Barcelone – BP 18017 TOULOUSE CEDEX 6, elle-même représentée par son Président de la Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée 5 P HABITAT PROMOTION, en la personne de

Au 2^{ème} étage : un bureau.

Les lieux sont occupés par le propriétaire.

Syndic de copropriété : SAS SOGEM, 44 allée de BARCELONE, TOULOUSE.

Il est indispensable de prendre connaissance du cahier des conditions de vente déposé par le requérant, et le cas échéant des dires qui y ont été annexés.

FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS DU PRIX, OUTRE LA TVA, le cas échéant.

SEULS LES AVOCATS AU BARREAU DE TOULOUSE PEUVENT SOUTENIR LES ENCHERES.

Renseignements et consultation du cahier des conditions de vente :

1^o) CABINET MERCIÉ – Société d'Avocats - 29, rue de Metz à TOULOUSE (Sur Rendez-Vous)

2^o) au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE – Service du JEX RG n° 26/00087 (sur RDV uniquement)

3^o) sur INTERNET www.info-encheres.com - www.cabinetmercier.com – www.avoventes.fr

Visites : sur les lieux le MARDI 15 SEPTEMBRE 2026 de 10h à 11h.

DESIGNATION ET DESCRIPTION :

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER dénommé « LES VILLAGEOISES URBAIN VITRY », sis 16 Impasse Urbain Vitry & 33 Rue Augustin Dassier à TOULOUSE (31200), figurant au cadastre de TOULOUSE – LALANDE, sous les références suivantes Section 830 AM numéro 196 d'une contenance de 62 ares 87 centiares.

* Le lot numéro 26 : MAISON INDIVIDUELLE portant le numéro 26 du plan, mitoyenne sur sa gauche, élevée de deux niveaux sur rez-de-chaussée, d'une superficie Loi Carrez de 69,75 m² et le droit à la jouissance exclusive du jardinnet attenant, et les 2.439/100.000èmes des parties communes générales.

Au rez-de-chaussée : un hall d'entrée, une cuisine, une pièce à vivre, un jardinnet à l'état de friche.

Au 1^{er} étage : un dégagement, un cabinet d'aisances, deux chambres et une salle de bains avec baignoire ;

Fait à Toulouse, le 11 août 2026

Maitre Catherine BENOIT-VERLINDE avocat signé